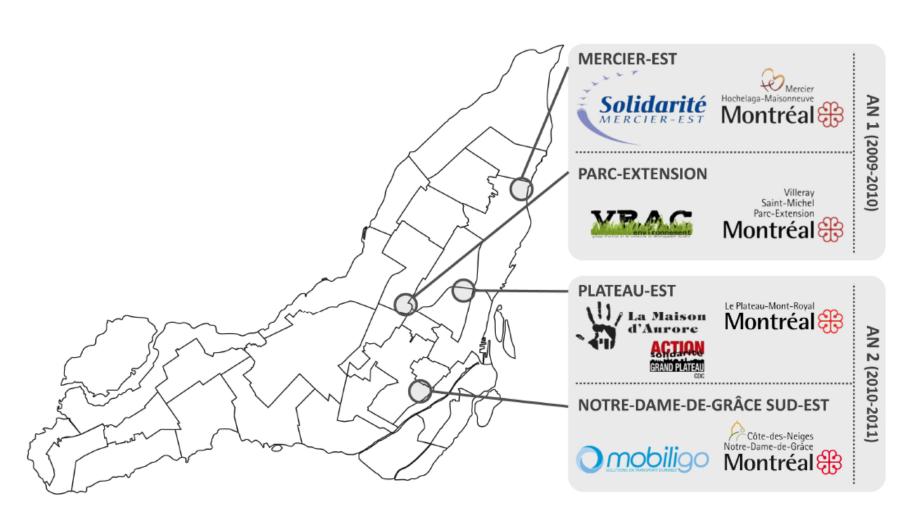
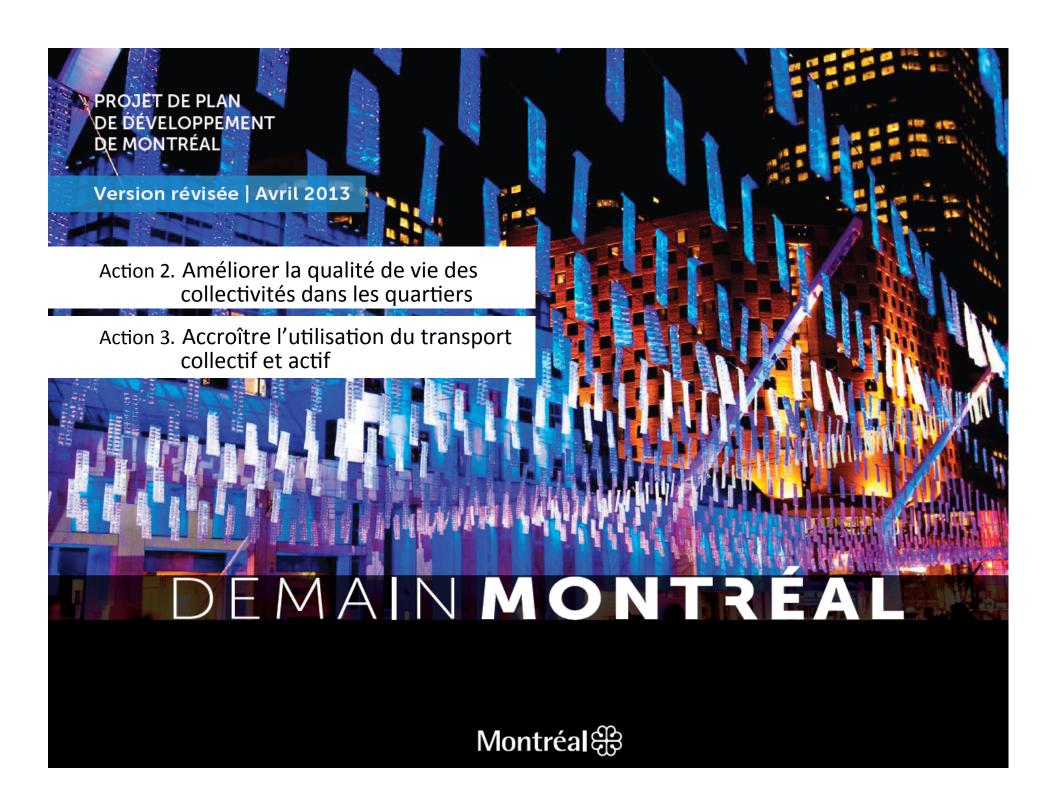


Marie-Hélène Armand, Chef d'équipe – Volet Aménagement et transport actif Centre d'écologie urbaine de Montréal – 5 juin 2013



Projets de Quartiers verts, actifs et santé portés par le CEUM et ses partenaires







Un plan ambitieux en matière de transports actifs



Chantiers du Plan de transport concernant les transports actifs

- 13 Doubler le réseau cyclable de Montréal en sept ans
- 14 Mettre en œuvre de la Charte du piéton
- 15 Consolider le caractère piétonnier du centre-ville et des quartiers centraux
- 16 Redonner aux résidants des quartiers montréalais la qualité de vie qui leur revient (notamment par la création de quartiers verts)
- 17 Accroître la sécurité des déplacements

Beaucoup reste à faire!

Principes d'aménagement

pour des quartiers favorables aux déplacements actifs

Réduire la vitesse de circulation réelle, en priorisant les rues résidentielles et les lieux de fréquentation.



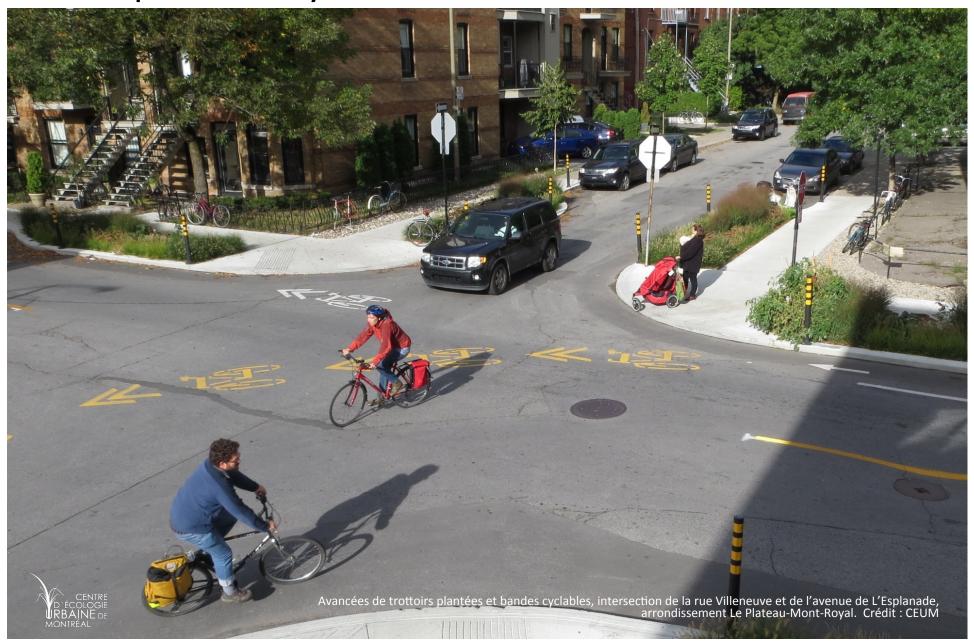
2 Repartager équitablement l'espace public sur rue pour favoriser les déplacements de l'ensemble des usagers.



Aménager les artères en cohérence avec le type de milieu de vie qu'elles traversent.



Sécuriser la traversée de la rue pour accroître la sécurité et le confort des piétons et des cyclistes.



Mettre en place des liens piétonniers et cyclables les plus directs possibles entre les lieux de fréquentation séparés par des frontières physiques.



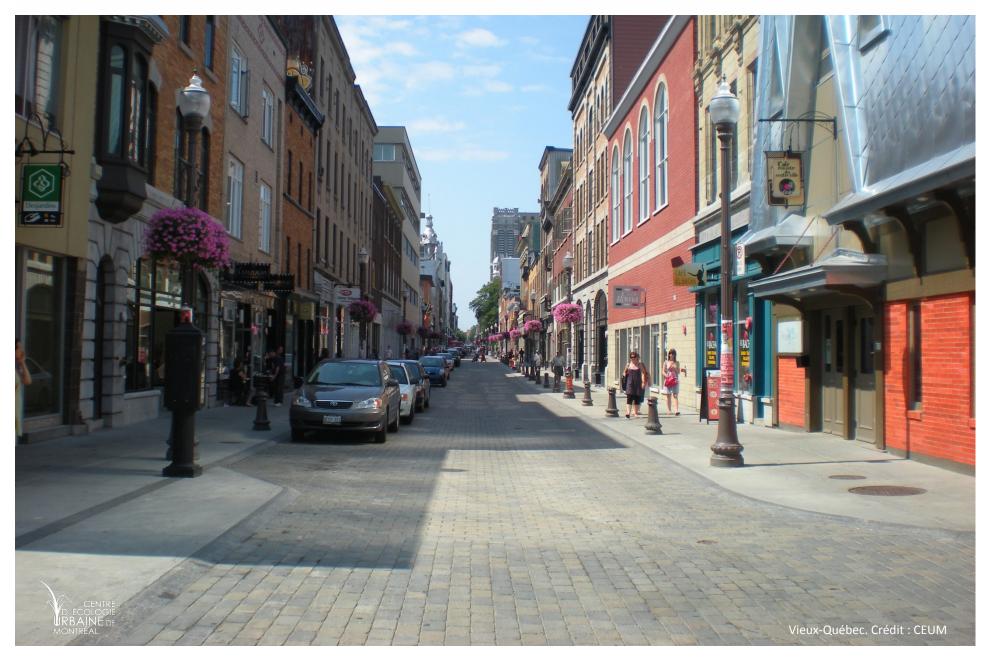
6 Intégrer aux rues et aux autres espaces publics des aménagements écologiques, du verdissement et de l'agriculture urbaine.



7 Valoriser le caractère identitaire du quartier et la créativité de ses citoyens dans la conception de l'espace public.



8 Assurer une densité à échelle humaine.



9 Favoriser la participation active de l'ensemble de la communauté aux prises de décision lors de la planification et de la mise en œuvre des aménagements.



Se doter d'un plan d'action clair qui inclut un échéancier de réalisation et un processus de rétroaction à la population.



Se donner les moyens de mettre en œuvre les mesures qui favorisent les déplacements des piétons et des cyclistes.



Saisir toutes les opportunités

